en nous opposant au montant et à la limite de temps, nous appuierons la proposition.

M. Saltsman: Monsieur le président, je voudrais poser au ministre une question quant à l'article 2. Il s'agit de la diminution générale d'impôt de 7 p. 100. Sur quoi s'est-on basé pour prendre cette décision? De quels renseignements le gouvernement disposait-il pour juger qu'une telle diminution d'impôt constituerait un stimulant efficace pour l'économie?

L'hon. M. Mahoney: Monsieur le président, il s'agit naturellement d'une question de jugement quant au choix des voies et moyens. Dans ce cas, le gouvernement a cru qu'une diminution d'impôt de l'ordre de 335 millions de dollars répartie sur 18 mois aurait un effet sensible sur l'économie, si l'on tient compte surtout du fait qu'il ne s'agit ni de la première ni de la seule mesure que le gouvernement ait proposée pour stimuler l'économie. Etant donné aussi les résultats obtenus qui se traduisent par l'expansion de l'économie qui s'accroît chaque mois, il semble qu'on ait eu raison de prendre cette mesure.

Toutefois, pour répondre avec précision, le chiffre aurait pu être de 8 p. 100, de 10 p. 100 ou de 5 p. 100. L'autre donné aurait pu être un an, six mois, 18 mois ou deux ans. Nous avons jugé que cette réduction de 335 millions sur une période de 18 mois constituerait un stimulant efficace et, comme je le disais, les événements semblent nous avoir donné raison.

M. Saltsman: A l'origine, cette mesure devait prendre fin le 1er janvier de la présente année. Nous en avons donc une certaine expérience. Je suis persuadé que le gouvernement sait, jusqu'à un certain point, quel succès elle a eu, non pas de façon générale, mais dans des cas précis. Lorsqu'on remet à l'industrie des sommes aussi importantes que celle dont il s'agit ici, une certaine évaluation s'impose, à mon avis. Le gouvernement a sûrement fait quelque évaluation permettant de démontrer que, là où des millions de dollars ont été remis à l'industrie, ils ont effectivement stimulé l'activité. De quels éléments de preuve le ministre dispose-t-il pour persuader les gens à l'esprit ouvert de ce côté-ci de la Chambre qu'il s'agit d'une mesure efficace qu'il faudrait conserver?

L'hon. M. Mahoney: Monsieur le président, je ne tenterai pas de séparer les effets bénéfiques de cette mesure de ceux d'autres mesures que le gouvernement a prises pour relancer l'économie depuis plusieurs mois, en fait depuis presque deux ans. Toutefois, la tenue de l'économie au cours de la dernière partie de 1971 et pendant les deux premiers mois de 1972, dont les chiffres sont disponibles maintenant, indique que l'économie s'est redressée de façon assez remarquable, alors que pendant l'année 1970 elle était réellement au ralenti. Les chiffres indiquent aussi qu'en comparaison avec l'économie d'autres pays, la tenue de l'économie canadienne a été, en réalité, favorable et que cette mesure faisant partie d'un ensemble de mesures économiques a, en effet, été efficace.

M. Saltsman: Monsieur le président, je me demande si je devrais remercier le ministre de cette réponse ou simplement me gratter le crâne et essayer de comprendre quelque chose à son propos. Quoi qu'il en soit, je sais qu'il essaie de fournir à la Chambre autant d'informations que possible. Puisque le gouvernement a dépensé de si gros montants pour des programmes divers—un milliard pour l'assistance régionale, des sommes considérables pour le programme d'initiatives locales, des montants considérables pour le programme Perspectives-Jeunesse et mainte-

nant des sommes considérables pour ce programme-ci, et, bien entendu, les réductions de l'impôt sur le revenu—je voudrais que le ministre nous dise comment le gouvernement compte évaluer dans quelle mesure l'économie aura été améliorée du fait des différents programmes financés grâce à l'argent des contribuables.

L'hon. M. Mahoney: Je le répète, monsieur le président, je n'essaierais pas de considérer isolément les avantages que peut avoir pour l'économie un programme quelconque. Je ne fais que les évaluer dans leur ensemble. Les 200,000 emplois créés au cours de l'année civile écoulée, le comportement relativement satisfaisant des prix, le ralentissement de l'inflation, relativement plus accentué que chez nos partenaires commerciaux, et ainsi de suite, tout cela, à mes yeux, témoigne d'une économie assez bien gérée et la mesure dont il est question, pour autant qu'on a pu l'appliquer pendant la deuxième moitié de 1971, doit être comptée parmi celles qui ont été favorables à l'économie.

Essayer d'indiquer exactement le résultat donné par telle ou telle mesure, indépendamment du reste et au bout de quelques mois seulement, ce serait une tâche impossible. Combien d'emplois ont été créés, du fait de cet argent fiscal mis à la disposition des hommes d'affaires, par rapport au nombre d'emplois suscités par suite du programme élargi de logement entrepris l'an dernier par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, nous ne saurions le dire. Un historien pourra peut-être le dire un jour. Je ne puis juger de tout cela que dans une vue d'ensemble.

M. Saltsman: Le ministre pourrait-il nous dire si son ministère a mis au point un programme relatif à ces réductions fiscales? Prend-t-on l'avis des bénéficiaires de ces réductions d'impôts et cherche-t-on à déterminer l'efficacité de ces mesures? Après tout, il s'agit de montants très importants. Il ne suffit pas de dire que nous allons jeter cet argent par la fenêtre dans l'espoir qu'il tombera dans de bonnes mains et sera de quelque utilité. Il est clair que, quand l'argent est dépensé à profusion comme c'est le cas avec le gouvernement actuel, il y a forcément des dépenses positives, mais aussi du gaspillage. A mon sens, on ne peut mesurer le succès ou l'échec d'un gouvernement dans le domaine des dépenses qu'en déterminant l'efficacité de ces dépenses.

• (2040)

Aussi bien je demande au ministre, par votre truchement, monsieur l'Orateur, si un programme a été mis au point en vue de déterminer l'efficacité de ces réductions d'impôts.

L'hon. M. Mahoney: Monsieur le président, bien entendu nous tâchons de juger de l'efficacité de tous les programmes ministériels. Je ne saurais dire s'il y a actuellement un rapport sur le programme en question, mais compte tenu de l'amélioration générale des conditions économiques au Canada, nous savons que dans l'ensemble, les programmes ont amélioré la situation. Je vais voir s'il y a un rapport sur les résultats de cette série de mesures durant les six premiers mois de leur application, c'est-à-dire durant le dernier semestre de 1971. Si des chiffres ont été établis à ce sujet, j'en ferai part au député, mais je n'en ai pas à ma disposition pour l'instant.